



# La titularisation des précaires reste une urgence ! Toutes et tous mobilisés le 18 janvier 2012 !

**L**e Président de la République convoque le 18 janvier 2012 un sommet social sur l'emploi. Sans doute conscient des effets très négatifs des chiffres du chômage et de la précarité sur le comportement des électeurs, Nicolas Sarkozy redécouvre subitement les vertus du « dialogue social ».

Quelques semaines après avoir conclu avec Angela Merkel un accord européen accentuant l'austérité et la régression sociale pour tous les salariés en Europe, il est fort probable qu'une nouvelle offensive contre les droits sociaux soit à l'ordre du jour.

**Les organisations patronales s'organisent en conséquence. Loin de tirer les vrais enseignements sur les origines de la crise, elles ambitionnent d'en tirer parti pour obtenir la remise en cause des principes fondamentaux du droit social. Ainsi gouvernement et patronat s'entendent pour viser :**

- les bases du financement de la Sécurité sociale ;
- davantage de flexibilité dans les horaires de travail ;
- des mesures fiscales et financières pour alléger le « coût du travail » (suppression des prestations familiales, du versement transport à la charge des entreprises et exonérations des cotisations sur salaires jusqu'à 3 fois le Smic) ;
- une hausse de la CSG, de la TVA ;
- assouplissement de certaines règles en matière d'hygiène et de sécurité ;
- la baisse des salaires, en proposant des accords « maintien d'emploi si baisse de salaire ».

**➔ Pour la CGT,  
ce serait donnant/perdant pour les salariés**

**Dans ce contexte, la CGT Educ'action, avec la Fédération des Services Publics CGT et l'UGFF-CGT, fait du mercredi 18 janvier 2012 une journée de mobilisation contre la précarité.**

La loi discutée depuis maintenant deux ans devrait être votée en février 2012 à l'Assemblée nationale, après un passage au Sénat les 25 et 26 janvier 2012. Des dizaines de milliers de personnels sont exclus : contrats aidés, AED et même plusieurs milliers de contractuels.



Malgré le fait que ces avancées restent modestes, le gouvernement, et plus particulièrement dans l'Éducation nationale, tente de minimiser la portée des titularisations : ainsi en tentant d'imposer un concours réservé plutôt qu'un examen professionnel pour les enseignants, CPE et COP, le ministère de l'Éducation nationale entend en titulariser le moins possible.

**Pour la CGT Educ'action, la titularisation de tous les non-titulaires, y compris les assistants d'éducation et les personnels en contrat aidés, reste une nécessité.** Elle continuera le combat pour gagner sur cette revendication légitime, en travaillant sur la création de nouveaux corps de la Fonction publique pour accueillir les personnels sur de nouvelles missions (c'est le cas, par exemple, des personnels accompagnant les élèves en situation de handicap).

**➡ Mercredi 18 janvier 2012 :**  
**La CGT Educ'action appelle à une journée de mobilisation  
contre la précarité dans l'Education nationale  
un préavis de grève est déposé**

**La CGT Educ'action revendique :**

- Une loi de titularisation, élargie à l'ensemble des personnels précaires, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives. La CGT Educ'action revendique une titularisation sans condition de concours ni de nationalité, avec, le cas échéant, la création de nouveaux corps dans la Fonction publique ;
- L'arrêt du recrutement de non-titulaires et, dans l'immédiat, la garantie de leur réemploi ;
- L'amélioration des conditions de reclassement des non-titulaires au moment de leur titularisation ;
- Le renforcement dans l'immédiat des droits sociaux des non-titulaires, la reconnaissance de leurs qualifications ;
- La cohérence de gestion, une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite). Cela passe aussi par un élargissement et une harmonisation nationale des compétences des Commissions Consultatives.



A remettre à un militant CGT ou à retourner à l'adresse ci-dessous

Tract 18 janvier 2012

**Je souhaite :**  **prendre contact**  **me syndiquer**

Nom ..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Commune .....

Lieu d'exercice .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. .... Mail .....

CGT Educ'action – 263, rue de Paris – case 549 – 93515 Montreuil cedex